

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 48 (1910)
Heft: 8

Artikel: Juste Olivier, rue d'Etraz
Autor: Olivier, Juste / E.T.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206708>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mais sur la table, seulement. C'était déjà bien assez.

Nous n'y réussissions pas toujours; le voyer se méfiait. Et chaque fois, avant sa venue, nous nous évertuions à chercher un truc nouveau pour arriver à nos fins.

Un soir, lorsque le voyer fit son entrée, l'un de nous prit l'air inquiet, sombre, agité, de l'homme qui n'est pas dans son assiette. Il ne répondait pas quand on l'interpellait, il se tournait et se retournait sur sa chaise, en poussant de gros soupirs ou en proférant des jurements à faire rougir feu Cambronne.

Depuis un moment, le voyer que ce manège intrigait et ennuyait, se tourna brusquement vers notre ami :

— Mais, vous n'êtes pas de bonne, ce soir, vous ! Vous vous agitez sur votre chaise comme une hyène dans sa cage. Qu'y a-t-il ?

— Taisez-vous, je souffre martyre. Je voudrais voir tous les cordonniers au diable ! Mes souliers me serrent les pieds et me blessent à ne pouvoir marcher.

— Ne savez-vous donc pas les reporter à votre cordonnier pour qu'il les remette sur la forme.

— C'est ce que j'ai fait; mais c'est comme si on avait soufflé dessus. Il semble même qu'ils me fassent plus mal qu'avant.

— Aussi, c'est bien votre faute. Ou bien vous voulez jouer l'homme aux petits pieds, ou bien vous ne savez pas tenir à votre cordonnier un langage énergique. Ah ! ce n'est pas le mien qui oserait me livrer des souliers trop étroits ou trop courts.

— Ah ! c'est que vous !... exclamaient en chœur tous les assistants.

— Quoi !... moi ?...

— Oui... enfin..., reprenait le chœur, sur un ton qui laissait entendre : « Nous savons ce que nous voulons dire. »

Alors, d'un geste plus rapide que l'éclair, le voyer dressait son pied sur la table. Une maquette de la tour Eiffel, aux trois quarts. Puis il nous faisait, pièce à conviction en mains, si je puis ainsi dire, toute la théorie du soulier rationnel, construit sur la forme et selon les dimensions du pied. Il y en avait largement pour tout le monde et pour notre argent.

C'était la botte de sept lieues. Les cantonniers n'avaient qu'à se bien tenir.

Survenait-il un nouvel arrivant, un coup d'œil à la dérobée, quelques mots glissés à l'oreille par son voisin, le mettaient bien vite au courant de la situation. Et c'est lui alors, qui, le plus habilement qu'il le pouvait, « remmodait la niaise », comme disent nos bons campagnards.

Car, je dois l'avouer, le grand mérite, pour nous, était de faire surgir sur la table, plusieurs fois de la même soirée, le pied d'ogre du bon voyer, et cela sans éventer la mèche. Nous réussîmes une fois à obtenir huit exhibitions consécutives.

Ce que nous étions fiers, ce soir-là; je vous le promets ! Il y avait de quoi.

*

Mais voici que, soudain, me revint à la mémoire une nouvelle histoire de la table ronde du Grand-Pont. Je vous la conterai samedi prochain. Ce sera la dernière.

J.M.

JUSTE OLIVIER, RUE D'ÉTRAZ

A PRÈS Neuchâtel, rentrant à Lausanne, Olivier rentrait chez lui. Il allait y trouver de nombreux amis, dont quelques-uns encore sur les bancs de l'école. Aussi fut-il chaleureusement accueilli. Bientôt sa modeste demeure, rue d'Étraz, puis rue Martheray, devint le centre le plus actif de tout ce qu'il pouvait y avoir à Lausanne de vie et de préoccupation littéraire. (Notice bibliographique et littéraire par Eugène Rambert.)

La maison qu'habitait notre poète, rue Mar-

theray, est la propriété de M. Seiler et non comme plusieurs la croient le n° 5, propriété des frères Pittet, horticulteurs, qui fut la demeure de Frédéric de la Harpe.

Mais quelle est la maison où demeura Juste Olivier à sa rentrée à Lausanne, rue d'Étraz ?

Nous l'ignorons et nous serions bien aise d'obtenir ce renseignement, voici pourquoi :

Le Comité du monument Juste Olivier annonce que l'œuvre de notre éminent artiste Lugeon sera inaugurée en juillet prochain.

Il conviendrait, nous semble-t-il, de placer en même temps une inscription sur les maisons qui furent les « modestes demeures » du poète, comme il aurait convenu d'en placer une sur la maison de F.-C. de la Harpe lors des fêtes du Centenaire.

Il est question de ces diverses inscriptions au Comité de développement du quartier de Martheray, sans qu'une décision soit prise.

A l'occasion du monument Juste Olivier, ces projets pourraient être examinés à nouveau : aussi nous souhaitons vivement être fixés sur ce point :

Quelle fut la maison qu'habita Juste Olivier rue d'Étraz ?

Avis aux connaisseurs du vieux Lausanne et aux amis du poète. E.T.

Réd.— Nous publierons les réponses qu'on voudra bien adresser au *Conteur*.

POUR LE PATOIS

Ce n'est pas seulement le charme de nos sites et le pittoresque de nos vieilles cités — ce qu'il en reste, du moins — que veut chercher à défendre du mieux qu'elle le pourra et le plus longtemps possible, la section vaudoise du *Heimatschutz*, qui s'est constituée, l'autre soir, à l'Hôtel-de-Ville de Lausanne, et dans le comité de laquelle on a bien voulu faire au *Conteur*, fidèle gardien de nos traditions nationales, l'honneur d'une petite place. Elle veut aussi défendre le patois du dédain immérité de quelques-uns et de l'indifférence coupable du plus grand nombre.

D'aucuns, piqués du microbe de la pédanterie, ont voulu prétendre que la conservation de notre bon vieux patois nuirait à l'étude et à l'usage du bon français de France. Quelle erreur est celle-ci ! Ce qui nuit et nuira toujours au bon français, ce n'est pas le patois, certes, si original, si caractéristique, si savoureux, c'est le mauvais français, terne, imprécis, disgracieux à l'oreille et malheureusement encore trop courant chez nous.

Ecoutez plutôt ce que disait, à ce sujet, un écrivain français, Eugène Lintilhac, lors de la publication d'une édition de luxe des œuvres peu connues d'un poète auvergnat, Arsène Vermenouze, qui écrivit en patois de ses montagnes :

« Et maintenant qu'adviendrait-il de toute cette reconnaissance des dialectes locaux qui, par la bouche d'or des poètes vraiment populaires, sans latin ni pastiches savants, parlent si vite au cœur des gens des *mas* ou des *burons* ? Je ne crois pas, pour ma part, que cette féodalité des patois, même coalisée par le *féligrige*, fasse courir le moindre danger à la langue française. Je me suis même évertué à montrer ailleurs (*Revue des Deux-Mondes*, à propos d'*Aubonel et la poésie provençale*), pourquoi je croyais que ces *latins du pauvre* intelligemment utilisés à l'école primaire, enfonceraient dans les têtes d'écoliers, un plus rapide et plus net sentiment du français.

» En revanche, il me semble que le bénéfice pour l'esprit public est ici évident. Voici par exemple qu'au fond de l'Auvergne, dans mon petit Aurillac, si réfugié et si jugeur, mais si déifiant jadis des ouvriers du verbe, on imprime tout un livre, ces *Fleurs de bruyère*. Que dis-je !

Voici qu'il y est illustré — et avec un réalisme très distingué — par un artiste de là-bas qui, avant de céder à la nostalgie, avait commencé à se faire un nom à Paris, en illustrant par exemple les *Rois en exil*, M. Edouard Marty, et que ces *Fleurs de bruyère* sont traduites sur la couverture par M. Félix Tourdes, avec une délicatesse décorative dont je sais qu'elle fut cultivée dans les grandes écoles d'Italie. Réfléchissez-y donc ! que d'intellectuels isolés et qui s'engourdissaient, que de forces désorientées, mouvement de décentralisation littéraire, peut encadrer, mobiliser et féconder ?

« Oh ! cette poésie nationale, que n'a-t-elle pas à espérer de toutes ces contributions spontanées et instinctives ?

Lo sento pouscio es pertout : lou boun Dièu, Que, to plo coumo un bér lusent, ouquo un astre, Jiousa saile espilhouusat è tout gourl d'un pastre, Pouot fa s'estremji l'amo d'un Aubanèu.

» La sainte poésie est partout : le bon Dieu qui, tout aussi bien qu'un ver luisant, allume un astre, sous le sayon loqueteux et tout fruste d'un pâtre, peut faire tressaillir l'âme d'un Aubanel », crie Vermenouze à son école : et il fait bonne besogne.

» Ce sont ces cascades écumeuses et ces ruisseaux jaseurs, tombés des monts et serpentant par les vallons, qui font les grandes rivières.

» En attendant, et même sans attendre, le bouquet de bruyère auvergnate de Vermenouze, au parfum acré et libre, me suffit. Il prouve éloquemment que la lente mais tenace Auvergne entre, elle aussi, dans ce mouvement de décentralisation littéraire. A ce titre d'abord, il marquera une date dans l'histoire de cette renaissance de la poésie des petites patries dont la grande ne doit pas prendre ombrage, car ce phénomène ne peut tourner qu'à son honneur et à son profit. Vous en aurez aujourd'hui pour garants la poésie comme le patriotisme d'Arsène Vermenouze, évidents jusque dans la difficile traduction de son noble patois qui, à travers sa gueuserie actuelle, a de si brusques et héroïques fiertés. »

Et n'est-ce pas aussi sujet de répéter ici ce cri de fierté et d'amour pour le patois du berceau, qui se lit sous la statue de Jasmin, le poète d'Agen :

O ma lengo, tout me zou dit
Langarey uno estélo a tours froun enerumit !

« O ma langue, tout me le dit, je lancerai une étoile à ton front embrumé ! »

Deux fables géographiques.

I

Une servante turque, épise et délaissée,
Ayant prié le ciel d'adoucir son tourment,
Reçut cette réponse, une nuit, en dormant :
Ta piété sera bientôt récompensée.
Mais elle attendit vainement,
Aux bonnes Allah ment.

II

Jadis, dans un hôtel (c'est la veine que j'eus),
On nous servait souvent une bonne estouffade,
Arrosée, il est vrai, d'une sauce trop fade.
Tout avait bon goût, moins le jus !

Un ami du « Conteur ».

ENTRE FILLES ET GARÇONS

A UTREFOIS, au pays messin, comme en bien d'autres pays, d'ailleurs, on semait beaucoup de chanvre. Les femmes le filaient et, pendant toutes les soirées d'hiver, elles se réunissaient par groupes dans quelques maisons où elles filaient, dévidaiient et cousaient. C'est ce qu'on appelait le pôle (poêle) ou la crêgne.

A mi-veillée les jeunes filles allaient dayer. Elles s'en allaient par groupes frapper à une fenêtre où elles savaient trouver à qui parler, et alors s'établissaient un colloque animé d'espé-